



20 octobre 2020

## À QUI DE DROIT

### POINTS FOCaux NATIONaux DE LA MAURITANIE À LA PLATEFORME DES OSC DE LA CNUCD-PNUE EN AFRIQUE.

Votre Excellence, j'ai le plaisir d'attirer votre attention sur ma position en tant qu'**agent du panel africain élu** auprès de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) des organisations de la société civile pour l'Afrique. Mon rôle est de coordonner les affaires des organisations de la société civile (OSC) accréditées auprès de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et de mettre en œuvre les objectifs de la Convention tant au niveau national que régional. Je joins ci-joint ma lettre officielle qui peut également être obtenue auprès de : <https://www.unccd.int/conventioncivil-organisations-de-la-société/organisations-de-la-société-civile-élisent-leurs-nouveaux-représentants>

- 1) La plate-forme des OSC africaines de la Convention sur l'environnement (CNULCD) et du PNUE est une plate-forme que j'ai initiée où les organisations de la société civile des 55 pays d'Afrique travaillant sur les questions environnementales se réunissent pour partager, discuter et participer à diverses initiatives et mener des initiatives sur le terrain. Cette plate-forme est devenue le plus grand groupe d'organisations de la société civile d'Afrique.
- 2) Les OSC africaines de la Convention des Nations Unies sur l'environnement (CNULCD) et le PNUE ont mis en place **des points focaux nationaux** où les élus servent leurs différents pays sur une base volontaire. Les points focaux nationaux font exclusivement partie de cette plate-forme et ne sont pas une initiative de la CNULCD, du PNUE ou d'une agence des Nations Unies. C'est-à-dire que ces points focaux nationaux ont un mandat (TdR) et doivent travailler UNIQUEMENT conformément aux termes de référence acceptés et adoptés pour les OSC africaines de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et le PNUE.

1) AHV BOUMOUZOUNA, ONG Agir en Faveur de l'Environnement (AFE), BP : 1732 Ilot H2200 Nouakchott, Tél. Tél. : 00222 4645 5547 / 00222 36 30 34 50 , Fax : 00222 4525 9374,  
Courriels : [boumouzouna@gmail.com](mailto:boumouzouna@gmail.com) [ongaferim@gmail.com](mailto:ongaferim@gmail.com) [conadesrim@gmail.com](mailto:conadesrim@gmail.com)  
Site : [www.afe.mr](http://www.afe.mr) [www.chemsiyatt.info](http://www.chemsiyatt.info)

2) ABIDINE CHEIKH ONG El Ghad Essihi pour le Développement et la Protection de l'Environnement en Mauritanie (EGEDPEM), Lot 028-Hotel Suite Royal-Medina, 03 TVZ-NKTT, Mauritanie Email : [ongelgadessihi@yahoo.fr](mailto:ongelgadessihi@yahoo.fr) ; [ongelghadessihi@gmail.com](mailto:ongelghadessihi@gmail.com)

Votre Excellence, je sollicite votre soutien et vos efforts conjoints auprès des points focaux nationaux pour faciliter la réalisation des initiatives environnementales sur le terrain sur le territoire national de votre pays et en particulier les objectifs de développement durable des Nations Unies Agenda 2030 et l'agenda 2063 de l'Union africaine.

Vous trouverez ci-joint une lettre qui m'a été envoyée par le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, mandat des points focaux nationaux.

Votre Excellence accepte mes assurances avec la plus grande considération.

Sincèrement

Tcharbua**h**bokengo NFINN,  
Responsable du panel africain  
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Directeur général ; FEEDAR & RH

